

Télétravail

Que faire aux niveaux juridique, technique, technologique & pratique ?

**Journée présidée par M. Laurent TASKIN, Professeur à la Louvain School of Management (FUCaM)
Président de la BTA**

9h00 Accueil des participants

9h15 Ouverture par le Président de séance

Les enjeux du télétravail aujourd'hui en Belgique et en Europe

- o En quoi consiste le télétravail ? Quelles spécificités par rapport au travail à domicile, délocalisé ou mobile?
- o Bénéfices et limites du télétravail: gains d'espace et de coût, bilan environnemental positif mais risques de démotivation des travailleurs
- o Gérer le télétravail: entre autonomie et contrôle
- o Télétravail et diversité: réinsertion des personnes handicapées et risques de discrimination?
- o Les compétences managériales à développer

Questions techniques et technologiques

10h15 *Les outils technologiques utiles au télétravailleur*

Présenté par M. Thierry HARTKAMP
HR Director, **Aastra Belgium**

- o Téléphone, messagerie unifiée (UMS), TWP (outil de collaboration + gestion de présence), Convergence Fixe-Mobile (FMC),...
- o Intégration de ces outils technologiques aux outils existants dans la société (ERP, CRM,...)
- o Maîtrise des coûts

11h00 Pause-café

11h15 *Quels sont les outils techniques pour sécuriser votre réseau ?*

Présenté par M. Christian MACK

Project Manager, **GUARDIS**

- o Pourquoi et comment sécuriser votre réseau ?
- o Les enjeux de la sécurité informatique
- o Quels sont les nouveaux risques liés au télétravail ?
 - Check-list des éléments à considérer
- o Les éléments d'une stratégie globale de sécurité
- o Quelles options techniques sélectionner pour sécuriser la solution de télétravail ?

12h00 Question time

12h30 Lunch

Questions juridiques

14h00 *Les aspects juridiques*

Présenté par Me Mallorie LAUVAUX et Me Damien STAS de RICHELLE, Avocats, **DLA Piper**

- o Les différentes formes de télétravail à la lumière des dispositions légales:
 - télétravail « à domicile » (permanent ou occasionnel), mobile, dans des bureaux satellites, etc.
- o Quelles sont les obligations de l'employeur et de l'employé ?
 - Conditions de travail (suspension, etc.)
 - Assurances (accidents de travail)
 - Rémunération
 - Remboursements de frais
 - Equipements
- o Quelles adaptations des documents contractuels (contrat de travail, règlement de travail...)?
- o L'exercice du contrôle patronal et le télétravail
 - Quel contrôle sur les « télétravailleurs » ?
 - Le rôle des nouvelles technologies

15h30 Pause-café

Questions pratiques

15h45 *L'implantation et la gestion du télétravail dans une entreprise*

Etude de cas présentée par Mme Brigitte DURIAU
DRH de **Sanofi-Aventis Belgium**

- o Pourquoi s'intéresser au télétravail ? Quels coûts prévoir ? Quel retour en termes financiers et humains ?
- o Les résultats du groupe « pilote »
- o La mise en œuvre effective du télétravail

16h30 Question time

17h00 Fin de la journée de formation

Vous cherchez des réponses à vos questions...

- o Comment gérer les demandes et les besoins de recours au télétravail ? Quelles précautions techniques et juridiques prendre face aux risques liés à la mise en place de systèmes de travail à distance ?
- o Quelles possibilités technologiques (déviation téléphone, messagerie...) ? Quels coûts prévoir ? Quel impact sur la vie de l'entreprise ? Qu'en est-il des assurances ? Quelles compétences managériales développer chez les cadres responsables de télétravailleurs ?
- o Quel cadre juridique depuis l'AR du 13 juin 2006 rendant obligatoire la C.C.T. n° 85 du 9 novembre 2005 concernant le télétravail ?
- o Quel contrôle des travailleurs et quelles limites par rapport à la réglementation sur la protection de la vie privée ?

Vous faites partie de notre public...

- o Directeur d'entreprise
- o Directeur des services techniques et informatiques
- o Conseiller en prévention et les membres du CCPT
- o Directeur des Ressources Humaines et des affaires sociales ; Directeur juridique
- o Avocat et consultant spécialisés dans les questions de protection de la vie privée et du bien-être au travail
- o Spécialiste des nouvelles technologies, fournisseur d'accès internet

Nous vous proposons...

- o Une formation complète sur le télétravail : travail « à domicile » (permanent ou occasionnel), mobile, dans des bureaux de travail à distance, etc.... et ce que sa mise en place implique comme avantages et inconvénients pour l'entreprise : réponse à une demande des travailleurs, diminution de l'emprunte environnementale, convention de travail, outils technologiques nécessaires, sécurisation du réseau informatique, desk sharing...
- o Les exposés pratiques de spécialistes de ces questions techniques, technologiques et juridiques. Vous emporterez une documentation très utile pour la mise en place de ces mesures
- o Des échanges avec des professionnels ayant mis en place le télétravail

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter...

Laurence CARBONE, Training & Executive Manager

Par téléphone au 02.609.00.12 ou par e-mail : laurence.carbone@bp-training.be

Vous souhaitez vous inscrire...

Merci d'envoyer vos coordonnées par fax au 02.609.00.13 ou e-mail : inscription@bp-training.be

Vous pouvez aussi vous inscrire via notre site www.bp-training.be

Bulletin d'inscription à la formation Bp-Training le jeudi 21 janvier 2010

Télétravail

Que faire aux niveaux juridique, technique, technologique & pratique ?

Lieu de formation : Le Petit Versailles – Rue Pont-à-Migneloux (N5) 18 à 6041 Gosselies

Prix : 825€ (HTVA) par jour de formation suivie*

625€ pour toute administration inscrite avant le 1^{er} décembre 2009

Nom			
Prénom			
Fonction			
Société		Secteur d'activité	
Adresse		Numéro de TVA	
Téléphone		Signature	
Fax			
E-mail			